

POINT CONJONCTURE

DISTRIBUTION DES MATÉRIELS AGRICOLES¹

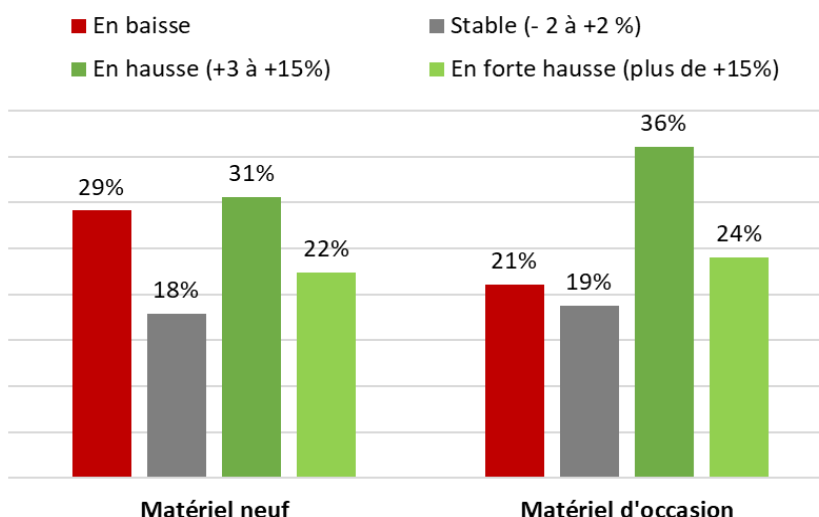
Le chiffre d'affaires de la distribution des matériels agricoles est en progression en 2022

L'année 2022 peut être considérée comme une bonne année pour la distribution des matériels agricoles avec une augmentation moyenne du chiffre d'affaires estimée entre +8 et +9% par rapport à 2021. Cette croissance tient à un bon niveau de la demande depuis le début de l'année mais également aux hausses de prix que les distributeurs ont été contraints de répercuter pour préserver l'équilibre économique de leurs entreprises.

Toutefois, à l'issue du 3^{ème} trimestre, près de 90% des distributeurs sont toujours confrontés à des allongements de leurs délais d'approvisionnement. En moyenne, les délais d'approvisionnement annoncés aux distributeurs par leurs fournisseurs à mi-octobre allaient de 25 à 40 semaines selon les matériels. A mi-octobre, les stocks de matériels étaient inférieurs à la normale pour une grande partie des distributeurs (42% pour le matériel neuf et 63% pour le matériel d'occasion).

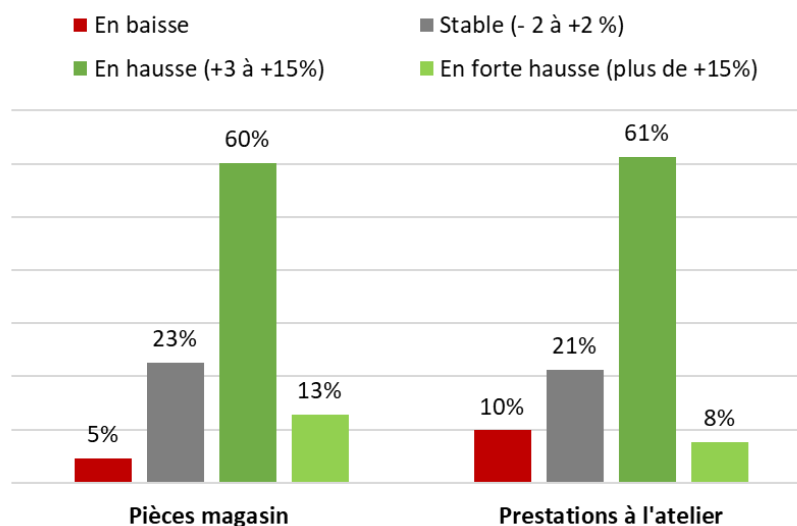
Le chiffre d'affaires pièces magasin et les prestations de l'atelier ont également contribué à la croissance du chiffre d'affaires en 2022 même si près de 60% des entreprises sont toujours contraintes de gérer l'allongement des délais d'approvisionnement des pièces.

➤ Progression des prises de commandes en valeur pour les matériels neufs et les matériels d'occasion en 2022.



¹ Données issues de l'enquête de conjoncture menée par le SEDIMA entre le 26 septembre et le 14 octobre 2022 avec un taux de réponse de 31%

➤ **Evolution du chiffre d'affaires pièces et des prestations à l'atelier en 2022**



➤ **Evolution de la demande, des prix et des délais d'approvisionnement sont toujours les principales préoccupations de la distribution**

Dans un contexte économique global incertain et inflationniste et malgré ou à cause du dynamisme de l'activité depuis le début de l'année, l'évolution de la demande était à mi-octobre, l'une des principales préoccupations des distributeurs. Certains craignent un ralentissement voire un retournement de l'activité en 2023.

A l'issue du 3^{ème} trimestre 2022, le moral des agriculteurs était toujours considéré comme bon pour le marché grandes cultures et, dans une moindre mesure, pour celui de la vitiviniculture. En revanche, la situation semblait moins favorable pour la polyculture élevage et plus particulièrement pour les équipements d'élevage mais avec néanmoins des disparités selon les régions.

L'acceptabilité des hausses des prix des matériels par les clients est également un facteur d'incertitude quant à l'évolution des prises de commandes. Sur les 9 premiers mois de l'année, les hausses des prix d'achat des matériels pour les distributeurs étaient à minima de plus de +10% en moyenne pour la majorité des distributeurs voire dépassaient les 20% pour certains sur certains matériels. La moitié des distributeurs considérait que les augmentations de prix pourraient avoir pour conséquence un report ou une annulation de commandes.

Parmi les principaux facteurs d'incertitude mis en avant par les distributeurs mi-octobre figurent de nouveau l'évolution des délais d'approvisionnement et leur impact sur leur chiffre d'affaires.

Certains tensions sur le financement des matériels ou la trésorerie des clients dans certaines régions pourraient également venir impacter la demande.

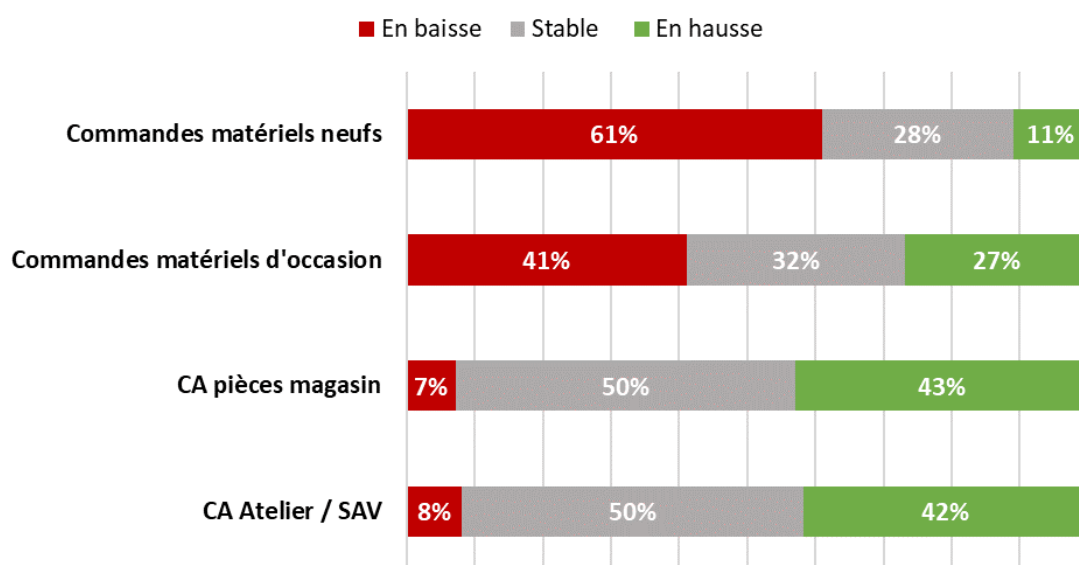
Enfin, l'inflation, l'augmentation des coûts de l'énergie et des salaires pèsent sur les résultats des entreprises.

Dans ce contexte, le niveau d'activité est difficile à anticiper pour 2023 aussi les premières estimations pour le 1^{er} semestre 2023 sont plutôt mitigées

A mi-octobre, seule une minorité des distributeurs de matériels agricoles envisageait une augmentation de leurs prises de commandes en valeur de matériels neufs ou d'occasion par rapport au 1^{er} semestre 2022, semestre au cours duquel la croissance avait été soutenue.

Les sources de croissance pour le 1^{er} semestre sont plutôt attendues à l'atelier ou au magasin pour un peu plus de 40% des entreprises.

➤ **Prévisions d'activité pour le 1^{er} semestre 2023 / 1^{er} semestre 2022**

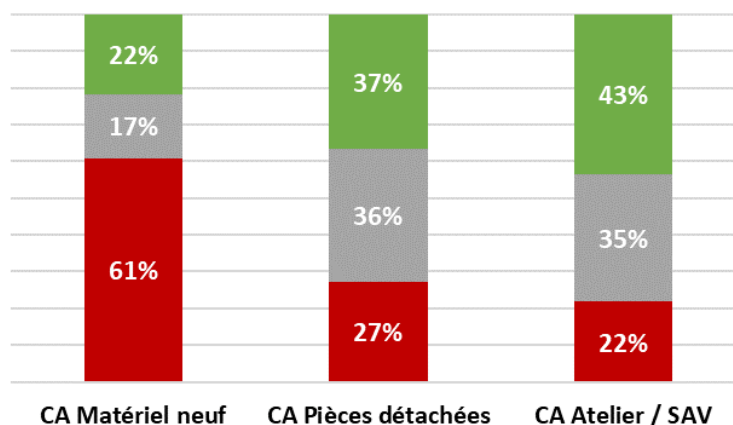


DISTRIBUTION DES MATERIELS ESPACES VERTS²

Sur l'ensemble de l'année 2022, l'évolution du chiffre d'affaires des distributeurs de matériels espaces verts est très partagée avec la moitié des répondants qui indique une progression de leur activité et, a contrario, une proportion équivalente qui se situe en retrait par rapport à 2021.

Les perspectives pour le 1^{er} semestre 2023 sont plutôt orientées à la baisse pour le chiffre d'affaires matériels neufs alors que le chiffre d'affaires à l'atelier devrait tirer l'activité et que celui des pièces détachées devrait se maintenir. L'évolution de la demande est incertaine et les distributeurs sont plus particulièrement inquiets par rapport à la clientèle des particuliers.

➤ Prévisions d'activité pour le 1^{er} semestre 2023 / 1^{er} semestre 2022



Depuis le début de l'année 2022, la distribution de matériels espaces verts est confrontée aux mêmes problématiques que le marché des matériels agricoles avec la poursuite des hausses de prix et l'allongement des délais de livraison. A l'issue du 3^{ème} trimestre 2022, les niveaux de stocks étaient jugés supérieurs à la normale par les trois quarts des répondants, cette situation résultant notamment de la livraison de matériels après la saison. Le surstockage (retards de livraison mais aussi pression des fournisseurs pour les présaisons...), et la gestion de la trésorerie figuraient parmi les principales préoccupations des distributeurs de matériels espaces verts à mi-octobre.

² Données issues de l'enquête de conjoncture menée par le SEDIMA entre le 26 septembre et le 14 octobre 2022 auprès des adhérents spécialisés dans la distribution de matériels espaces verts



SEDIMA

Le SEDIMA en bref :

Créée en 1919, le SEDIMA regroupe plus de 800 adhérents, soit près de 1 600 points de service et de vente sur l'ensemble du territoire.

La double vocation du SEDIMA :

- assurer une représentation responsable des acteurs de la profession ;
- offrir à ses adhérents une large plateforme de services opérationnels.

Le SEDIMA est la principale organisation professionnelle de la filière des agroéquipements. (Les entreprises de service et de distribution représentent en France 50 % du CA et 60 % des salariés de la filière des agroéquipements.)

Le SEDIMA est la principale organisation de la branche SDLM

(arrêté du 6 octobre 2021 – JO du 07/11/2021).

Secrétaire Général SEDIMA

Anne FRADIER
Tél 01.53.62.87.00
anne.fradier@sedima.fr

Relations Presse SEDIMA

Laurence ROUAN
Tél 05 53 61 65 88 - 06 87 24 54 27
lrouan.agrimedia@wanadoo.fr

Responsable études économiques SEDIMA

Sylvie DOMENECH
Tél 01.53.62.87.00
sylvie.domenech@sedima.fr